

UNE INNOVATION AGRICOLE AU BÉNÉFICE DU TERRITOIRE

Pour le territoire, ce projet est source de retombées financières : l'IFER (Imposition Forfaitaire sur les Entreprises et Réseaux), la taxe d'aménagement, ou encore la taxe foncière sur les propriétés bâties, viennent abonder les ressources de la commune, de l'intercommunalité et du Département, et donc bénéficient à l'ensemble des habitants. La production d'énergie locale du projet agrivoltaïque contribue à la transition énergétique sur le territoire.

*La concertation autour du projet :
mode d'emploi*

GLHD et les agriculteurs sont soucieux de présenter et d'échanger autour de leur projet avec les habitants et acteurs du territoire.

Ainsi, une démarche d'information et de concertation est proposée. Les fruits de ces rencontres permettront d'enrichir le projet, afin que celui-ci soit le plus adapté à son environnement et aux attentes locales.

Pour en savoir plus, plusieurs outils sont à disposition :

**NOUS VOUS INVITONS À VENIR NOUS RENCONTRER
LE MERCREDI 13 OCTOBRE DE 16H À 18H30.**

Nous vous proposerons également **une balade commentée, départ 16h30.** L'occasion d'échanger avec les exploitants sur le terrain et poser toutes vos questions !

Si vous souhaitez participer à la balade, merci de vous inscrire sur : contact@photocible-agrivoltaisme.fr ou par téléphone au **02 53 35 40 04**



**DES LETTRES
D'INFORMATION**

Elles sont réalisées pour **vous tenir au courant des avancées du projet** lors des étapes importantes.



**LE SITE INTERNET
DU PROJET**

Il permet de retrouver toutes **les informations clés** et de nous **contacter** via le formulaire dédié. www.agrivoltaisme-photocible.fr

PHOTOCIBLE
Projet agrivoltaïque de Condé

N'hésitez pas également à nous contacter :
contact@photocible-agrivoltaisme.fr
ou par téléphone au **02 53 35 40 04**.
Nous restons à disposition pour toutes questions.

**LETTRE
D'INFORMATION**
N°1 / OCT. 2021

PHOTOCIBLE
LE PROJET
AGRIVOLTAÏQUE
DE CONDÉ

*Un projet
agricole
d'avenir*

Agriculteurs céréaliers à Condé, nous portons depuis maintenant plus d'un an un projet agrivoltaïque au lieu-dit La Cible, en partenariat avec GLHD. Pour nous, il s'agit de développer une solution pour valoriser durablement certaines de nos parcelles, de plus en plus difficiles à cultiver.

La mise en œuvre d'unités de production photovoltaïques nous permet ainsi d'imaginer un projet agricole d'avenir, **associant des cultures en agriculture biologique et une production d'énergie solaire.**

Aujourd'hui, le projet se précise. À travers cette première lettre d'information, nous tenions à vous présenter les éléments clés, les motivations qui nous ont conduit dans cette aventure et les étapes à venir avant de finaliser le dossier.

Nous souhaitons enrichir ce projet collectif grâce aux échanges avec toutes les personnes de notre territoire : professionnels des mondes agricole et énergétique ou non !

Pour favoriser la mise en place de ce dialogue, **nous vous invitons à une rencontre sur le site du projet et à une balade commentée, le mercredi 13 octobre 2021, à 16h30 au lieu-dit Les Places.**

Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous souhaitons une agréable lecture.

Les agriculteurs du projet PHOTOCIBLE

*** Qui sommes-nous ?**

GREEN LIGHTHOUSE DÉVELOPPEMENT est une société française spécialisée dans l'aménagement de projets agrivoltaïques. Son équipe d'horizons divers accompagne les agriculteurs qui souhaitent mener à bien ce type de projet, permettant d'assurer notre transition agricole et énergétique.

QUATRE AGRICULTEURS, voisins de parcelles, se sont rapprochés afin de réfléchir à une meilleure valorisation de leur outil de travail, à savoir leur terres agricoles. L'agrivoltaïsme est la solution qui leur a semblé la plus ambitieuse. Pour la mener à bien il ont choisi de se regrouper sous un nom : Photocible.

GLHD
Cultivateur d'énergie

PHOTOCIBLE

PHOTOCIBLE : DE QUOI PARLE-T-ON ?



* L'agrivoltaïsme, késako ?

Il s'agit d'associer sur une même parcelle :

PRODUCTION AGRICOLE + PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ SOLAIRE

Les panneaux photovoltaïques protègent les cultures et permettent de poursuivre une activité agricole tout en produisant de l'électricité verte. **L'objectif est de favoriser l'émergence de nouveaux projets agricoles.**

Le projet se situe au lieu-dit La Cible, sur la commune de Condé. Il a été imaginé sur des parcelles céréalières dont les rendements ne cessent de diminuer face aux sécheresses et conditions climatiques de plus en plus difficiles.

Ainsi, les agriculteurs concernés ont souhaité trouver des alternatives pour faire face à ces difficultés. La mise en place de panneaux sur ces parcelles, ayant des faibles capacités de rétention d'eau, permettra de réduire l'évapotranspiration et d'augmenter les rendements.

Afin de pouvoir encore mieux valoriser les parcelles, les agriculteurs ont choisi de s'orienter vers **des productions en agriculture biologique en partie transformée à la ferme et commercialisable en circuit court.**

Chiffres clé

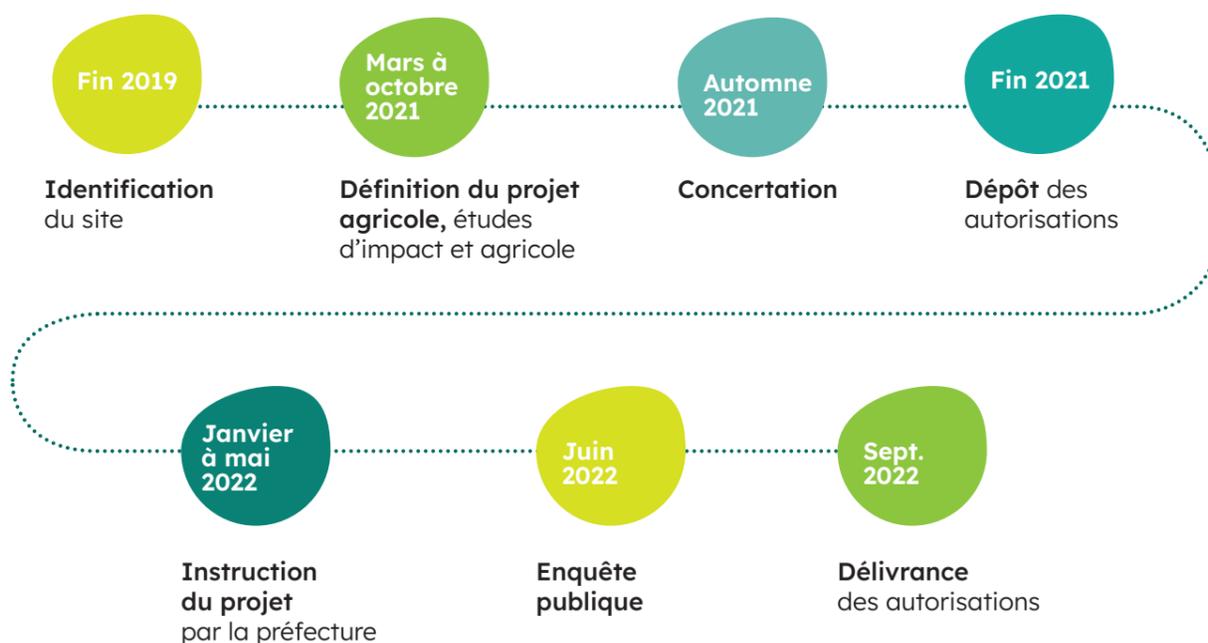
- * **150 ha**
de zone d'étude
- * **1 collectif**
d'agriculteurs
- * **80 MW**
de potentiel
- * **20 000**
foyers alimentés
en électricité



La zone
d'implantation
potentielle
du projet
représente
environ 150ha.

LES ÉTAPES CLÉS DU PROJET

La construction d'une ferme agrivoltaïque est soumise à une réglementation stricte. Son autorisation est délivrée par le Préfet après instruction par différents services du dossier et la réalisation d'une enquête publique.



* Pourquoi développer un tel projet ?

J'ai repris l'exploitation familiale il y a maintenant plus de 5 ans. Je cultive du blé, de l'orge, des lentilles, du lin et des pois. de plus en plus vulnérables aux changements climatiques.

Aujourd'hui nous cherchons à changer nos pratiques.

Le projet agrivoltaïque nous permettra d'utiliser le soleil pour faire pousser nos plantes mais aussi pour produire de l'énergie. Les retombées générées nous permettront de pérenniser nos exploitations et d'investir dans de nouveaux moyens de production plus durables.

Antoine, agriculteur

